

“Ce n’est pas le moment d’avoir peur...”

- **Jean-Claude Juncker s’est montré offensif pour son premier discours sur l’état de l’Union.**
- **Le président de la Commission rappelle aux Vingt-huit leur devoir de solidarité.**
- **Vis-à-vis des réfugiés, mais aussi entre Européens.**

Ainsi parla Jean-Claude Juncker

“Notre Union européenne ne va pas bien. Nous manquons d’Europe et nous manquons d’Union, c’est ce que nous devons nous efforcer de changer.”

Qu’il s’agisse de la Grèce, des questions d’asile et d’immigration ou encore en matière économique, le président de la Commission européenne a martelé, tel un mantra, que les Européens doivent se rassembler. Solidarité, unité et harmonisation sont définitivement les mots clés qui guideront son action dans les mois à venir pour tenter de contrecarrer les égoïsmes nationaux.

“Schengen ne sera pas aboli sous le mandat de ma Commission.”

La libre circulation, a insisté le patron de l’exécutif européen, est le symbole par excellence de l’intégration européenne. Et il n’est pas question de remettre cet acquis en cause. Un message indirectement adressé au Britannique David Cameron, à l’ex-président français Nicolas Sarkozy ou encore au Premier ministre belge

Charles Michel. Une politique harmonisée en matière d’asile exige cependant aussi des efforts conjoints de protection des frontières extérieures de l’UE, a souligné Jean-Claude Juncker, qui veut faire de l’agence Frontex un véritable corps européen de garde-côtes et de garde-frontières.

“Souvenons-nous que l’Europe est un continent où presque chacun a un jour été un réfugié.”

Faisant notamment référence aux révolutionnaires hongrois qui ont fui vers l’Autriche après l’invasion soviétique en 56; aux citoyens tchèques et slovaques qui ont cherché l’asile dans d’autres pays européens après le printemps de Prague en 68; aux 20 millions de personnes d’origine polonaise installées à l’étranger; aux réfugiés de la Seconde Guerre mondiale ou encore à ceux qui ont fui les conflits des Balkans, Jean-Claude Juncker a habilement rappelé les pays réticents à l’accueil des réfugiés – en particulier à l’Est – à leurs devoirs.

“Il n’y a pas d’alternative.”

Le président de la Commission n’en démord pas, les

Vingt-huit doivent cesser de se quereller (ou d'accuser "Bruxelles") pour enfin gérer la crise de réfugiés de manière digne et humaine. Il confirme sa volonté de mettre en place un second mécanisme d'urgence, organisant une répartition obligatoire entre les Etats membres de 120 000 demandeurs d'asile (lire ci-contre). La Commission proposera aussi début 2016 une réforme en profondeur de la politique migratoire communautaire. Celle-ci comprendra un mécanisme de relocalisation permanent des réfugiés et des mesures sur la migration légale, comprenez économique, pour que ce "problème" devienne "une ressource bien gérée".

"Il n'y a pas de religion, pas de croyance, pas de philosophie quand il s'agit de réfugiés."

Dans un passé pas si lointain, les Européens ont connu une "très mauvaise expérience" en triant les gens sur base de critères religieux, a rappelé le Luxembourgeois en référence à la Shoah. Une critique à peine voilée qui vise

directement certains dirigeants politiques – slovaque et hongrois, en particulier – qui ont déclaré que leur pays n'accueillerait que des réfugiés syriens de confession chrétienne ou que cet afflux de demandeurs d'asile musulmans menaçait les valeurs chrétiennes en Europe.

"C'est l'Europe qui, aujourd'hui, aux yeux des femmes et des hommes du Moyen-Orient et d'Afrique, représente l'espoir. Nous devrions en être fiers..."

Alors que le projet européen est critiqué de toutes parts, Jean-Claude Juncker a opportunément rappelé que malgré les difficultés qu'elle traverse, l'Europe est de loin le continent du monde le plus prospère et le plus stable. Et qu'elle a largement les moyens d'aider ceux qui fuient la guerre, la terreur et l'oppression.

Social/Fiscalité

Plus d'équité sociale et fiscale

Le président de la Commission avait déclaré, au début de son mandat, qu'il entendait que l'Union puisse être notée "d'un triple A social". Ainsi, veut-il combattre le dumping social tout en préservant la mobilité de la main-d'œuvre en assurant "un même salaire pour un même emploi au même endroit" et souhaite développer "un socle européen des droits sociaux".

Ebranlé par le scandale Luxleaks à peine entré en fonction, l'ex-Premier grand-ducal insiste sur la nécessité "de rendre nos politiques fiscales plus justes", précisant que "le pays où l'entreprise réalise ses bénéfices doit aussi être le pays d'imposition". Le travail mené par la Commission pour instaurer une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés est un pas dans ce sens, souligne M. Juncker. Reste que les Etats membres veillent avec un soin jaloux sur leurs prérogatives sociales et fiscales. La Commission parviendra-t-elle à les amener à lâcher du lest ? *Wait and see.* **OleB**

Grèce

La crise grecque a conduit l'UE "au bord du gouffre"

Jean-Claude Juncker l'a reconnu sans ambage, au plus fort de la crise grecque, "nous nous sommes collectivement approchés du gouffre". Lors des âpres négociations entre le gouvernement grec de gauche radicale et ses partenaires européens, "nous avons assisté à des gesticulations politiques, des querelles, des insultes lancées de manière inconsidérée [...] nous avons vu des démocraties de la zone euro montée les unes contre les autres". Au final, un accord a été conclu sur le lancement d'un troisième plan d'aide de 85 milliards d'euros, assortis de mesures de réformes et d'objectifs budgétaires à respecter par Athènes. "Je ne suis pas fier de tous les aspects des résultats obtenus", a admis le Luxembourgeois, qui a toutefois loué le travail accompli par sa Commission. Et d'avertir, à dix jours des législatives anticipées, les leaders politiques grecs de tous bords : "J'attends d'eux qu'ils tiennent parole et respectent l'accord, quel que soit le gouvernement à la tête du pays." **OleB**

Voir plus loin que l'urgence

Véronique Leblanc
Correspondante à Strasbourg

La Commission européenne semble donc décidée à gérer énergiquement la crise des réfugiés. Mais que contiennent les propositions publiées ce mercredi ?

Dans la foulée de ce qui avait été annoncé en mai dernier, il s'agit tout d'abord d'alléger la pression pesant sur la Grèce, l'Italie et la Hongrie. Comment ? En relocalisant dans les autres Etats membres 160 000 des demandeurs d'asile arrivés dans ces trois pays. Un mécanisme obligatoire auquel un Etat membre ne pourra déroger que s'il est victime de circonstances exceptionnelles (catastrophe naturelle, par exemple) et avec l'aval de la Commission qui lui demandera alors une contrepartie financière équivalente à 0,002 % de son PIB.

A noter qu'en vertu des traités européens, le Royaume-Uni et l'Irlande ne participeront que s'ils le souhaitent alors que le Danemark est quant à lui exempté.

Des critères pour une répartition équilibrée

La répartition pays par pays sera fondée sur la taille de la population, le PIB, le nombre moyen de demandes d'asile antérieures et le taux de chômage. Pour la Belgique, on aboutit ainsi à un total de

4 564 réfugiés (593 venus d'Italie, 1917 de Grèce et 2054 de Hongrie).

Un fonds communautaire de 780 millions d'euros (6 000 € par personne relocalisée) devrait être disponible pour soutenir les Etats membres dans leurs efforts et il prévoit un taux de préfinancement de 50 % afin de permettre aux pouvoirs publics d'être rapidement opérationnels. Pas question de laisser les situations s'en-

1,8

FONDS D'URGENCE POUR L'AFRIQUE

La Commission propose la mise en place d'un fonds d'aide, doté initialement d'1,8 milliard d'euros, qui doit aider à résoudre les crises qui frappent les régions du Sahel, du lac Tchad, la corne de l'Afrique et l'Afrique du Nord. L'objectif est de réduire les facteurs de migration en contribuant à y stabiliser la situation politique et économique.

kyster au mépris de la dignité humaine...

Pas question non plus pour autant d'ouvrir toutes les portes européennes en même temps, puisque ce mécanisme prévoit qu'une personne relocalisée dans un pays devra y rester. Si elle est appréhendée dans un autre Etat membre, elle sera automatiquement redirigée vers celui où elle est autorisée à séjourner.

Destiné à faire face à l'urgence ce mécanisme, qui doit être examiné le 14 septembre prochain

lors d'un Conseil extraordinaire des ministres de la Justice et de l'Intérieur sur la migration, ne concernera dans un premier temps que les ressortissants syriens, érythréens et irakiens dont le taux de reconnaissance de l'asile est égal ou supérieur à 75 % dans l'ensemble de l'Union européenne.

D'autres nationalités pourraient être ajoutées lors de mises à jour trimestrielles, toujours en fonction de ce critère.

La Commission souhaite toutefois aller plus loin et repenser en profondeur toute la politique migratoire de l'Union. En matière d'asile, elle propose, d'une part, de définir de manière pérenne les conditions de déclenchement de ce mécanisme d'urgence et, d'autre part, d'harmoniser l'ensemble de la politique relative au retour. Pour y parvenir, elle suggère un plan d'action commun assorti d'un "Manuel sur le retour" et d'une liste européenne des pays d'origine "sûrs", c'est-à-dire des pays respectant les droits de l'homme vers lesquels les procédures de renvoi pourraient être accélérées.

Une ouverture aux migrants économiques

Reste la question des migrants économiques qui a été évoquée par le commissaire Dimitris Avramopoulos lors de sa conférence de presse. "L'Europe est un continent vieillissant qui aura besoin de main-d'œuvre", a-t-il rappelé avant d'annoncer qu'une révision du système de la "Carte bleue" sera lancée l'année prochaine. Créée en 2009, celle-ci concerne les migrants diplômés mais elle est "sous-utilisée" – à l'inverse de la "Green Card" américaine – et la Commission souhaite l'optimiser afin de répondre aux besoins du marché du travail européen. Elle a également l'intention de repenser les dispositifs à destination des migrants économiques non qualifiés. "Protéger contre l'immigration illégale ne suffit pas, il faut aussi des voies de migration légale", a dit Jean-Claude Juncker devant l'hémicycle. Histoire de répondre de manière structurée à ceux qui fuient la guerre mais également à ceux qui fuient la misère.

Réactions

Chauds et froids

Globalement bien accueilli au sein de l'hémicycle, le discours de Jean-Claude Juncker a aussi été salué par Charles Michel.

Souscrivant à la volonté affichée par le président de la Commission de renforcer le rôle de l'Europe dans la crise des migrants, le Premier ministre belge attend toutefois des clarifications sur le plan de répartition. De leur côté, plusieurs pays d'Europe centrale ont accusé réception de ces propositions avec réticence. L'Allemagne se dit pour sa part *"ouverte"* à l'idée d'un sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE sur la crise migratoire.

Épinglé

L'absence de Tusk

Alors que les groupes politiques du Parlement européen ont salué l'implication de Jean-Claude Juncker, présent à Strasbourg malgré le décès de sa mère ce dimanche et alors que son père est très souffrant, l'absence du président du Conseil européen, Donald Tusk, a pour sa part été moyennement appréciée. En tournée au Moyen-Orient, le Polonais devrait plutôt être en train *"de faire le tour des capitales européennes pour tenter de dégager une politique commune d'asile"*, a ainsi grincé le leader des libéraux européens, Guy Verhofstadt.